

Ville de Montréal

**Service du greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*M. Dominic Perri*

*Arrondissement de Saint-Léonard*

#### **Vice-présidence**

*M<sup>me</sup> Valérie Patreau*

*Arrondissement d'Outremont*

#### **Membres**

*M<sup>me</sup> Caroline Braun*

*Arrondissement d'Outremont*

*M<sup>me</sup> Daphney Colin*

*Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies–  
Pointe-aux-Trembles*

*M<sup>me</sup> Nathalie Goulet*

*Arrondissement d'Ahuntsic–  
Cartierville*

*M. Enrique Machado*

*Arrondissement de Verdun*

*M<sup>me</sup> Micheline Rouleau*

*Arrondissement de Lachine*

*M. Sylvain Ouellet*

*Arrondissement de Villeray–  
Saint-Michel–Parc-Extension*

*M<sup>me</sup> Stéphanie Valenzuela*

*Arrondissement de Côte-des-Neiges–  
Notre-Dame-de-Grâce*

**Le 15 mai 2023**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres**

**Mandat SMC237231013**

**Accorder un contrat à Sanexen Services Environnementaux inc., pour des travaux de réhabilitation des conduites d'eau secondaires par chemisage dans les arrondissements Ahuntsic-Cartierville, L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro. Dépense totale de 8 093 322,48 \$ (contrat: 7 197 009,59 \$ + contingences: 719 700,96 \$ + incidences: 176 611,93 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 500403 - 2 soumissionnaires.**

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Katherine Fortier  
Coordonnatrice,  
Soutien aux commissions  
permanentes

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM23 0447) et du conseil d'agglomération (CG23 0205).

## Mandat SMC237231013

*Accorder un contrat à Sanexen Services Environnementaux inc., pour des travaux de réhabilitation des conduites d'eau secondaires par chemisage dans les arrondissements Ahuntsic-Cartierville, L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro. Dépense totale de 8 093 322,48 \$ (contrat: 7 197 009,59 \$ + contingences: 719 700,96 \$ + incidences: 176 611,93 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 500403 - 2 soumissionnaires.*

À sa séance du 26 avril 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 4 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *un écart de plus de 20 % entre l'estimation initiale mentionnée lors de la demande d'autorisation d'appel d'offres, et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 3 mai 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines du Service des infrastructures du réseau routier ont d'abord rappelé que la réhabilitation de conduites d'eau par la technique de chemisage, sans tranchée, représente de nombreux avantages, notamment en ce qui a trait à la rapidité de réalisation des travaux et à la réduction des perturbations. D'ailleurs, la Ville prévoit cette année de réhabiliter des conduites d'eau secondaire par cette technique sur une longueur totale d'environ neuf kilomètres. Compte tenu de l'ampleur des travaux, et pour encourager la concurrence, le Service a divisé le projet en trois contrats. Celui-ci, qui prévoit la réhabilitation d'environ 4,2 km de conduites d'eau secondaires dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et de Pierrefonds-Roxboro, est le troisième et dernier contrat.

Après avoir présenté le plan de localisation des travaux, les invités ont passé en revue les étapes de l'appel d'offres. Publié le 6 février 2023, pour une durée de 37 jours, l'appel d'offres a suscité l'intérêt de trois preneurs du cahier des charges, parmi lesquels deux ont déposé une soumission. Le résultat des soumissions révèle un écart favorable à la Ville de (-27 %) avec l'estimation des professionnels internes. Selon l'analyse du Service, cet écart se situe notamment dans l'article du bordereau lié au réseau d'alimentation temporaire. Comme les travaux seront réalisés dans des secteurs résidentiels, il existe moins de contraintes de branchements. Également, l'entrepreneur étant en mesure de produire la note de calcul de pression sur le réseau existant, il était plus facile pour ce dernier d'évaluer les matériaux nécessaires et la méthode de travail appropriée à cet item.

Pour conclure, les responsables ont recommandé d'octroyer le contrat à Sanexen Services Environnementaux inc., qui a présenté une soumission conforme et en deçà de l'estimation de la Ville.

Le président a ensuite invité les commissaires à poser leurs questions. Ils ont notamment demandé si les nouvelles orientations convenues lors du Sommet sur les chantiers s'appliquent à ce contrat. L'appel d'offres ayant été publié avant le sommet, celles-ci ne s'appliquent pas, expliquent les responsables. D'autre part, la Commission fait remarquer que les contrats pour la réhabilitation des conduites d'eau avaient tendance à être au-delà des estimations, alors que dans ce cas-ci, nous sommes en deçà de l'estimation. Sommes-nous devant une chute des prix? D'après le Service, c'est un trop petit échantillon pour tirer une telle conclusion. Cela dit, la Ville a réduit le nombre de contrats cette année, il est possible que les entrepreneurs aient déposé des prix plus compétitifs pour obtenir ce contrat.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :*

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 4 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *un écart de plus de 20 % entre l'estimation initiale mentionnée lors de la demande d'autorisation d'appel d'offres, et la soumission de l'adjudicataire;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :*

**À l'égard du mandat SMC237231013 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**